

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP VALEURS MONETAIRE

Adresse : Immeuble Integra - Centre
Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 15 mai 2025, d'agrèer la constitution du Fonds Commun de Placement dénommé FCP VALEURS MONETAIRE, promu à l'initiative de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la BIAT et ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP MONETAIRE
Type	: OPCVM de capitalisation
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 14-2025 du 15 mai 2025
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: BIAT
Gestionnaire administratif et comptable	: TUNISIE VALEURS
Distributeurs	: TUNISIE VALEURS et BIAT